

M. Laenser: plus de 99 mille agriculteurs ont plus de dettes

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-05-2007 14:04:15

Quelque 99.582 agriculteurs répartis sur 44 provinces ont bénéficié de l'opération d'annulation des dettes, pour une enveloppe de 2,966 milliards de DH, a affirmé, mardi, le ministre de l'Agriculture, du développement rural et des Pêches maritimes, M. Mohand Laenser.

Dans une réponse à une question orale à la Chambre des conseillers, lue en son nom par M. Mohamed Mohattane, secrétaire d'Etat au développement rural, M. Laenser a précisé que cette opération a ciblé en premier lieu les petits agriculteurs qui avaient des difficultés dans le paiement de leurs dettes, en raison notamment des effets de la sécheresse.

La sélection des bénéficiaires a été effectuée selon des critères approuvés par le conseil de surveillance du Crédit agricole et qui prévoient que le plafond de la dette ne soit pas supérieur à 500.000 DH, que le Crédit agricole ne possède pas une garantie en nature suffisante pour couvrir la dette et que les crédits en question ne soient pas contractés récemment.

Répondant à une autre question relative à "la révision du taux d'intérêt des crédits destinés au secteur agricole", M. Laenser a indiqué qu'il a été procédé à la révision de ce taux, ramené ainsi respectivement à 5 pc pour les crédits de campagne et à 5,5 pc pour les crédits d'investissement.

Cette révision, a poursuivi le ministre, s'inscrit dans le cadre des mesures structurantes décidées au cours de cette campagne agricole et visant la promotion des investissements, l'amélioration du rendement du secteur agricole et la mise à disposition de nouveaux crédits pour accroître la productivité du secteur.

Il a toutefois précisé que les conventions conclues au sujet de cette révision ne portent pas sur les anciens crédits et n'ont, par conséquent, pas d'effet rétroactif sur ces crédits.

M. Laenser a, par ailleurs, indiqué que l'Etat et le Crédit agricole avaient accordé au cours des huit dernières années des facilités aux agriculteurs portant sur l'annulation des intérêts, le rééchelonnement ou l'annulation des dettes pour un montant de 7 milliards de DH au profit de 350.000 agriculteurs, dont 240.500 ont bénéficié de l'abandon de la totalité de leurs dettes.

Source : MAP